



RECU EN PREFECTURE

Le 17 décembre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20201210-D00631510-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 décembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 3 décembre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI (avec vote électronique) : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE.

Étaient présents en visio-conférence (avec vote électronique) : M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Pierre-Charles HENRY (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Thierry PETAMENT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, Mme Marie ZEHAF.

Étaient présents en visio-conférence (sans vote électronique) : M. Hasni ALEM, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO.

Secrétaire : M. Guillaume BAILLY.

Étaient absents : M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD.

Procurations de vote : M. Hasni ALEM à Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Nathalie BOUVET à Mme Agnès MARTIN, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Annaïck CHAUVET à M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie ETEVENARD à M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLIOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 2), M. Damien HUGUET à M. François BOUSSO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Benoît CYPRIANI, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, Mme Laurence MULOT à M. Ludovic FAGAUT, M. Thierry PETAMENT à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 32), M. Maxime PIGNARD à Mme Christine WERTHE, Mme Françoise PRESSE à Mme Valérie HALLER, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Claudine CAULET, M. André TERZO à M. Christophe LIME.

OBJET : 77 - Animations commerciales et artisanales - Attribution d'une subvention à Récidev

Délibération n° 2020/006315

Animations commerciales et artisanales Attribution d'une subvention à Recidev

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	14/10/2020	Avis favorable sur le marché de Noël initial ; non consultée suite à annulation du marché en présentiel

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soutenir le marché solidaire de Noël porté par Recidev réalisé en ligne pour s'adapter aux contraintes sanitaires.

Marché solidaire de Noël de Recidev

Pour renforcer l'attractivité du programme de Noël, Recidev avait proposé de renouveler son espace solidaire du 4 au 20 décembre 2020, prévu Place de la Révolution.

Ce projet avait fait l'objet d'une délibération initiale au Conseil Municipal du 5 novembre 2020 pour un soutien à hauteur de 16 000 €.

En raison des contraintes sanitaires et de l'annulation des marchés de Noël sur site, Recidev a mis en place un marché de Noël en ligne pour lequel la contribution de la Ville de Besançon doit être ajustée.

Le marché solidaire en ligne a lieu du 1^{er} au 18 décembre avec plus d'une vingtaine d'associations qui se sont saisies de l'opportunité pour proposer leurs produits à distance. Les clients sont ensuite invités à retirer leurs articles au local de Recidev avenue du Parc à Besançon.

En tenant compte des dépenses effectivement engagées, la nouvelle participation établie pour l'opération Marché de Noël solidaire en ligne s'élève à 6 000 €.

En conséquence, il est proposé que la Ville de Besançon ajuste la subvention accordée à Recidev pour l'opération Marché de Noël à hauteur de 6 000 €.

En cas d'accord sur cette proposition, la somme de 6 000 €, sera prélevée sur la ligne 65.91.6574 CS 10011.

A l'unanimité des suffrages exprimés (11 absentions), le Conseil Municipal :

- rapporte la délibération du 5 novembre 2020 attribuant une subvention de 16 000 € à l'association Recidev,

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention 6 000 € à Recidev pour la mise en place d'un marché de Noël en ligne,

- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer tous les actes y afférents.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 41

Contre : 0

Abstentions : 11

Ne prennent pas part au vote : 3

Pour extrait conforme,
La Maire,

Anne VIGNOT

